

Étapes à suivre pour développer des soins et services en TÉLÉSANTÉ

Définir le besoin

1. Définir les soins et services qui seront offerts par une modalité de télésanté

- Quelle est la situation actuelle en lien avec mon service ?
- Quelle est la situation souhaitée ?
- En quoi la télésanté peut être utile à mon service ?
- Quel type d'activité de télésanté je veux réaliser ?
 - Faciliter les consultations à distance entre le patient et son médecin, un spécialiste ou un autre professionnel de la santé;
 - Offrir l'enseignement à distance à un usager ou à un groupe d'utilisateurs;
 - Permettre la surveillance à distance des usagers qui requièrent un suivi plus étroit;
 - Faciliter les discussions à distance entre professionnels et experts;
 - Offrir à distance un traitement ou activité de réadaptation;
 - Permettre l'interprétation d'images, d'examen ou de tests;
 - Offrir l'assistance à des soins et le coaching clinique;

2. Définir à quelle clientèle je veux offrir les soins et services.

- Déterminer les critères d'inclusions et d'exclusion de ma clientèle, notamment :
 - les capacités physiques et cognitives de l'utilisateur,
 - les facteurs économiques,
 - la capacité de déplacement d'un utilisateur,
 - le contexte familial, professionnel et culturel de l'utilisateur au moment de déterminer le service de télésanté à offrir,
 - les possibles obstacles (p. ex., l'accès à un ordinateur ou à des moyens de télécommunication) à l'inclusion de l'utilisateur,
 - la disponibilité des spécialistes, du personnel clinique local et des établissements nécessaires pour assurer la continuité du service au moment de déterminer le service de télésanté à offrir.

3. Définir les intervenants qui effectueront les interventions par la télésanté

4. Déterminer un chargé de projet

5. Déterminer le niveau de service en télésanté

Le niveau du projet aura une influence sur les partenaires du réseau à impliquer pour actualiser le projet de télésanté.

Local	Régional	National/provincial
Intra-ciusss	Avec des établissements de la région 03	Avec des établissements hors de la région 03

Contacter l'équipe de télésanté

Écrire à télésanté.ciussscncssss.gouv.qc.ca en mentionnant les éléments suivants :

- La direction
- La définition du projet
- Le chargé de projet
- Le gestionnaire responsable
- Les délais ciblés pour la mise en place du projet

Planifier le développement du projet de télésanté

1. Créer un groupe de travail incluant les personnes pertinentes au projet en collaboration avec le pilote clinique
2. Planifier une première discussion avec le groupe de travail, le pilote clinique, le pilote technologique, le gestionnaire responsable du projet, le chargé de projet de la direction
3. Compléter la fiche projet du CIUSSS (DQEPE) et la déposer au comité tactique en télésanté du CIUSSS de la Capitale-Nationale pour approbation et priorisation
4. Si le projet est de nature régional ou provincial, impliquer le CCT du RUISSSS Laval.
5. Prioriser le projet selon les processus de priorisation du CIUSSS
6. Élaborer un plan d'action pour suivre les étapes de réalisation

Développer le projet de télésanté

1. Définir un super-utilisateur
2. Choisir les équipements informatiques nécessaires au projet
3. Définir la plate-forme de dispensation des soins et services
4. appliquer le processus d'acquisition des équipements de l'équipe de télésanté (ne pas passer par les achats directement)
5. Écrire l'entente 108.1 s'il y a lieu
6. Planifier la formation pour le personnel concerné
7. Élaborer un plan de communication

N.B. Le pilote clinique et technologique vous accompagne tout au long du déploiement du projet, mais vous restez le responsable de l'implantation.